Département NORD Canton GRANDE-SYNTHE Commune GRAVELINES

## REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2023/ 071

## **DECISION MUNICIPALE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## ATTRIBUTION DE MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE SERVICE DE RESTAURATION COLLECTIVE

1.1 - Marchés Publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-4°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif 2023 de la Commune voté le 14 avril 2023,

Vu l'inscription à l'Article 611 du Budget,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **16 décembre 2022** autorisant le Maire à conclure avec le centre Communal d'Action Sociale (dont le Foyer Logement le Béguinage) et l'association Atouts Ville un groupement de commande en vue de la passation et l'exécution d'un marché public,

Considérant le marché passé sous la forme de procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1-3° du code de la commande publique,

Considérant la mise en concurrence effectuée,

Considérant l'offre jugée économiquement la plus avantageuse par la mini commission d'appel d'offres en date du **23 mai 2023**,

## **DECIDE:**

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: De signer l'accord-cadre à bons de commande service de restauration collective avec la

société DUPONT RESTAURATION pour un montant annuel maximum de 1 450 000,00 €

HT.

L'accord cadre est conclu à compter du 10/07/2023 jusqu'au 08/07/2024.

Article 2 : La dépense sera imputée à l'Article 611 du Budget, Article 3 : La présente décision sera :

Inscrite au registre des délibérations ;

Mise en ligne sur le site internet de la Ville ;

Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque ;

Transmise ad Sous Freier de Dankerque,

Transmise au Comptable des Finances Publiques.

<u>Article 4</u>: Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances

Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente

décision.

Fait à GRAVELINES, le 2 6 MAI 2023

Pour extrait conforme,

Reçu en Sous-Préfecture le 2 6 MAI 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 2 6 MAI 2023

Le Maire



2.6 MAI 2023

Regul on Drue shafodium i 2 6 MAI 2023 Bits on agreeme for the circle Valories (2 6 MAI 2023)